

# Synthèse de la réunion CCAS du 2 juin 2014

- Élection du Vice-président.

☞ Monsieur Serge RENAUD est candidat et est élu, à la majorité des membres présents.

- Mise à jour de la situation administrative d'un agent.

☞ Après un tour de table où chaque membre s'exprime sur la procédure à mettre en place, il a été convenu, à l'unanimité, que le Président adresse un ultime courrier à l'intéressée, en recommandé avec accusé de réception, dans lequel il lui sera demandé de se prononcer sur son choix et qu'à défaut de réponse écrite de sa part, dans un délai de 15 jours calendaires, le Président prononcera à son encontre une radiation des cadres pour abandon de poste, sans procédure disciplinaire préalable.

- Demande de soutien financier.

☞ Le Président présente le dossier de demande d'aide.

Compte tenu des difficultés financières de l'intéressée, les membres du conseil d'administration décident à l'unanimité et après délibération, de régler directement auprès de la Trésorerie Municipale le montant intégral de l'impayé de la facture d'eau, soit 113 € 92.

- Smacl santé : offre de prévoyance collective.

☞ Le Président informe que, depuis le 31 août 2012, les employeurs peuvent participer financièrement à la protection sociale complémentaire de leurs agents.

Cette participation financière concerne à la fois des dispositifs de « complémentaire santé », mais également des garanties dites de « prévoyance », c'est à dire permettant de bénéficier du maintien de tout ou partie du traitement en cas d'arrêt maladie.

☞ Avant de se prononcer, il conviendrait de questionner chaque agent sur sa couverture actuelle afin de dresser un état récapitulatif.

- Questions diverses.

Quelle démarche faut-il faire pour occuper un logement, cité de Lusigny ?

☞ Réponse du Président : déposer une demande auprès d'HABITAT 86 que nous appuierons lors de la commission d'attribution des logements.

Où en sont les travaux des futurs locaux ADMR, 23 rue du Général de Gaulle ?

☞ Réponse du Président : la commission bâtiments se réunit le 10 juin prochain afin d'étudier les devis relatifs aux travaux de rénovation.